Église néo-apostolique
internationale



Définir et contrôler les standards

Intégrité et responsabilité : l'Église néo-apostolique s'engage également à atteindre ces objectifs sur le plan organisationnel. Les principes de gouvernance, qui viennent d'atteindre un nouveau niveau, doivent garantir cela.

Sous le terme de « bonne gouvernance », il s'agit des principes d'une gestion organisationnelle basée sur des valeurs et des règles. Il existe déjà des directives à ce sujet sous les mots clés *unité*, *continuité*, *prise de décision*, *responsabilité*, *action éthique*, *devoir de diligence*, *surveillance*, *transparence* et *suppléance*.

Des principes correspondants ont été adoptés en mai 2023 par l'assemblée des délégués en tant qu'organe décisionnel suprême de l'Église mondiale pour les questions administratives et financières. L'Église néo-apostolique internationale (ÉNAI), l'organisation faîtière de tous les apôtres en activité ainsi que les Églises territoriales, les personnes morales présentes dans quelque 200 pays, sont ainsi mises à contribution.

Les Églises territoriales en cours de contrôle

Depuis, un processus de contrôle est en cours dans le cadre de l'autocontrôle pour déterminer dans quelle mesure les Églises territoriales satisfont aux prescriptions. Un premier tour a concerné les quelque deux douzaines d'Églises territoriales les plus importantes. Aucune déficience systémique grave n'a été constatée.

Dans le nouveau tour, les Églises territoriales plus petites sont désormais au banc d'essai. Des réponses ont déjà été reçues d'une centaine de pays. L'évaluation est

en cours. Le comité directeur de l'ÉNAI s'est penché sur la situation intermédiaire lors de sa dernière réunion.

Mesures concrètes

Ce comité est un exemple de la manière dont l'Église traduit les principes de gouvernance en mesures concrètes. Ainsi, les pouvoirs de décision financière du président international de l'Église (l'apôtre-patriarche) ont été limités et la responsabilité plus étendue a été transférée à l'organe collégial nouvellement créé.

Les principes eux-mêmes font l'objet de révisions. Ainsi, le comité de l'ÉNAI a récemment concrétisé le point « conflit d'intérêts ». Il a été complété par des définitions et des exemples de la manière dont les décideurs peuvent être influencés par des intérêts personnels, ainsi que par des directives sur ce qu'il convient de faire dans les situations envisageables.

Avec le thème de la « bonne gouvernance », l'Église néo-apostolique poursuit son travail de stratégie ecclésiale autour de standards internationaux. Ces dernières années, il s'agissait notamment d'exigences minimales pour le fonctionnement d'une communauté ainsi que de l'évaluation globale des risques pour l'existence des Églises territoriales.

10 avril 2025